Anfh
Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier

DISPOSITIF CREP

Construire et réussir son évolution professionnelle

Avec le soutien de l'employeur,
Définir son projet...
Conforter ses choix...
Se préparer à reprendre ses études...

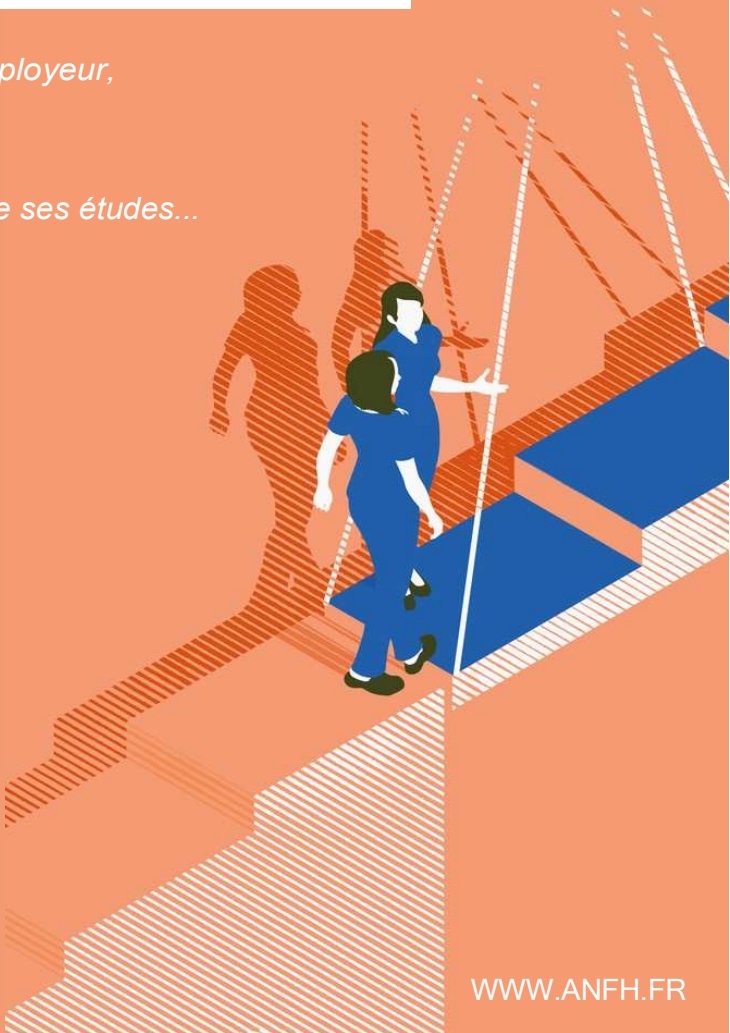

Assofac

WWW.ANFH.FR

CONSTRUIRE ET RÉUSSIR SON ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

L'ANFH Nouvelle Aquitaine renouvelle son offre CONSTRUIRE ET RÉUSSIR SON ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE pour aider et accompagner les agents à construire un parcours d'évolution professionnelle individualisé progressif et sécurisé.

Qu'est-ce que le dispositif "Construire et réussir son évolution professionnelle" ?

Reprendre des études, suivre une étude promotionnelle, se reconvertir suite à un problème de santé, réfléchir à sa seconde partie de carrière : autant de situations qui interrogent.

Une étroite collaboration et une coordination rigoureuse entre les consultants, le(s) représentant(s) de l'ANFH et les employeurs devra se faire dans le but de proposer un parcours de formation individualisé faisant sens avec les actions déjà suivies par les agents.

Ce parcours se veut modulaire pour répondre au mieux aux besoins de chaque agent.
Ils ne sont pas dans l'obligation de suivre l'ensemble des modules
(hors MODULE 1).

Public

Agents souhaitant s'engager dans une démarche d'évolution professionnelle et/ou en questionnement sur leur parcours.

Modalités d'inscription

Agents identifiés et inscrits par l'employeur.

Modalités d'organisation

Dispositif collectif avec des temps individuels.

Objectifs

Améliorer, sécuriser et augmenter la réussite des agents dans leurs projets professionnels.

◇ Conforter un choix d'évolution professionnelle,

◇ Définir un projet et mesurer les étapes de préparation/sécurisation d'un parcours professionnel,

◇ Développer ses capacités d'apprentissage et sa confiance en soi

◇ Développer ses compétences de base

Modulaire et à la carte, ce dispositif s'est étoffé d'une période d'Immersion en Milieu de Travail et de la mobilisation possible du module ANFH Compétences Clés « 4C ».

MODULE 1 : PRÉ-DIAGNOSTIC

Module obligatoire, 7h

En lien avec l'établissement employeur et l'ANFH, identifier les orientations possibles de parcours dans le dispositif proposé aux agents au regard de leurs aptitudes, appétences, compétences, motivations mais également de leur santé.

Orientations possibles :
Passerelle, reconversion, maintien dans l'emploi, évolution.

MODULE 2 : PHASE EXPLORATOIRE

Réaliser un bilan professionnel et personnel

Identifier les aptitudes, compétences et motivations

Retrouver le sens et la cohérence de ses choix

Définir un plan d'action

Entamer le processus de changement

Permettre aux participants d'exprimer leur ressenti par rapport à leur situation professionnelle actuelle

Identifier ses propres

potentiels d'adaptation et ses ressources

Entamer des réflexions sur de nouvelles perspectives

Durée : 21h

MODULE 3 : PHASE PRÉPARATOIRE

Élaborer son projet professionnel

Acquérir les outils et méthodes pour construire le projet

Préparer son projet professionnel

S'inscrire dans un parcours d'évolution professionnelle

Bénéficier d'un diagnostic préalable à l'entrée en formation

En cas de parcours de formation, vérifier les pré-requis nécessaires et/ou les aptitudes attendues

Durée : 28h

Immersion en milieu du travail NEW

MODULE 4 : FONDAMENTAUX POUR SE PRÉPARER À LA FORMATION

Développer ses capacités d'apprentissage et sa confiance en soi ou "apprendre à apprendre"

Développer sa mémoire, sa capacité à se concentrer et à gérer des situations stressantes

Aider à la reprise des études

Savoir s'organiser et planifier son travail

Savoir prendre des notes et rédiger des écrits

Savoir faire des recherches

Apprendre l'autonomie

Développer ses compétences de base

Possibilité de mobiliser le dispositif ANFH Compétences Clés 4C

Durée : 21h (hors 4C)

ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI

MODULE 5 :

Objectifs

En cas d'entrée en formation : Bénéficier d'un accompagnement à plusieurs étapes du parcours

Favoriser le retour sur le poste de travail avec suivi et accompagnement à 3 et 6 mois

Durée : 21h

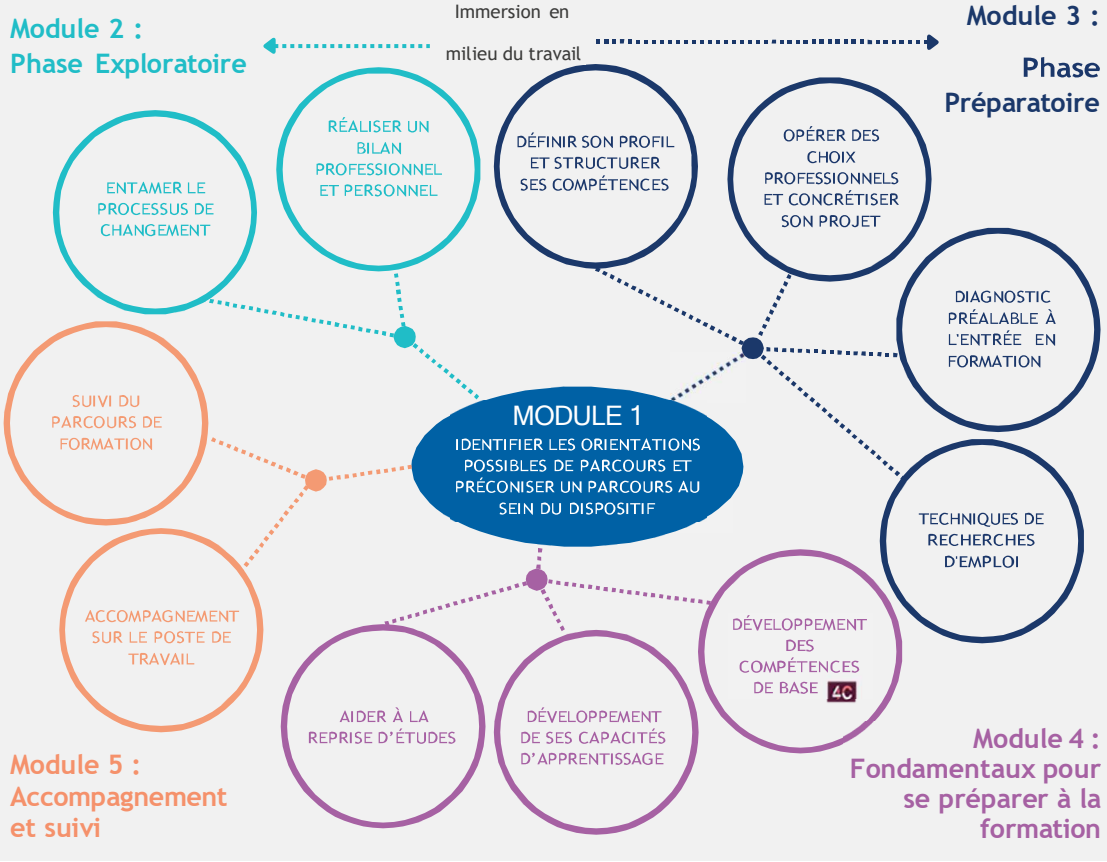

Contacts

Pour tout renseignement complémentaire :

→ si vous êtes un agent : contacter le service RH ou formation de votre établissement.

→ si vous êtes un responsable formation : contacter vos conseillères ANFH aux coordonnées ci-dessous :

AQUITAINE

Sylvie Gracia
→ s.gracia@anfh.fr

Cinthia Milne
→ c.milne@anfh.fr

www.anfh.fr/aquitaine

LIMOUSIN

Carole Piqueras
→ c.piquerasl@anfh.fr

Myriam Mouneix
→ m.mouneix@anfh.fr

www.anfh.fr/limousin

POITOU-CHARENTES

Sabrina Achard
→ s.achard@anfh.fr

Catherine Ruiz
→ c.ruiz@anfh.fr

www.anfh.fr/poitou-charentes

Anfh Nouvelle-Aquitaine